



## **PREAVIS N° 2017-05**

### **RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL GÉNÉRAL** *concernant le* **Budget 2018**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'avantage de vous présenter cette année un budget de fonctionnement général correspondant en grande partie aux charges et revenus classiques auxquels notre Commune doit dorénavant faire face.

Voici ci-dessous quelques informations plus spécifiques à certains postes significatifs :

#### **Administration**

- 11.301 Traitement du personnel : Cette position a été adaptée compte tenu du résultat 2016.
- 11.315 Entretien matériel, technique et informatique : Un fonds de CHF 1'500.- est prévu afin de mener une étude pour une gestion électronique des documents (GED) et une solution d'archivage optimale.
- 11.317 Réceptions et manifestations : Cette position a été adaptée aux charges effectives 2016.
- 11.318 Honoraires et prestations de services : Il nous semble indispensable d'adapter cette année ce poste-là ; en effet, nous devons faire appel à un bureau externe, afin d'analyser plus précisément les dangers naturels sur notre Commune ; de même la révision du PGA devra suivre son cours.

#### **Service financier**

- 22.452.1 Soutien du fonds de péréquation : Les prévisions cantonales sont à la baisse pour la redistribution au niveau de notre Commune.

#### **Forêts**

- 32.318 Prestations de tiers : Nous allons poursuivre l'entretien des Berges de l'Arnon ; les travaux prévus concernent le tronçon du Creux bleu jusqu'à l'entrée de Vugelles. Ces travaux seront en partie subventionnés.
- 32.331 Amortissement : Selon le Préfet, nous n'avons plus besoin d'amortir les forêts.

#### **Bâtiments**

- 351.314 Entretien et Réparation : L'avant-toit côté nord du Collège devra être rénové, plusieurs tuiles sont cassées ou poreuses.
- 354.435 Sous-location – Croix Fédérale : En prévision de la reprise du restaurant, nous avons décidé de modifier le montant du loyer en l'adaptant au chiffre d'affaires, avec toutefois un minima de CHF 1'500.-.

**Routes**

- 430.301 Traitements routes : Nous avons prévu un supplément pour ce poste dans l'optique du suivi des travaux relatifs au projet de la passerelle du Creux bleu.
- 430.314 Entretien des routes : Ces CHF 12'000.- correspondent à l'entretien courant annuel y-compris le déneigement.

**Parcs et Cimetière**

- 443.314 Entretien ancienne place de jeux : La Municipalité planche sur un projet de revitalisation de cette place et de sa fontaine.
- 444.314 Entretien Cimetière : CHF 5'000.- sont prévus pour la désaffectation d'anciennes sépultures.

**Cours d'eau**

- 47.314 Cours d'eau, entretien : Le curage du Ruau est prévu pour 2018.

**Enseignements primaire et secondaire**

- 51 + 52 Petite baisse des enfants en âge d'être scolarisés.

**Temple et cultes**

- 581.314 Entretien : la réfection de l'avant-toit ne s'est pas faite en 2017 ; elle est donc reportée sur 2018.

**Abri PC**

- 660.301 Traitements Abri PC : suivi de travaux d'entretien.
- 661.314 Entretien Abri PC : Nous sommes toujours confrontés à des problèmes d'humidité dans l'Abri ; d'autre part la réfection du local des douches est nécessaire.

**Service des eaux**

- 810.311 Achat matériel : Achat de divers compteurs.
- 810.434 Vente de l'eau au m<sup>3</sup> : nous tablons sur une augmentation de la consommation d'eau avec les nouvelles habitations.
- 810.4342 La loi nous obligeant à avoir un compte du service des eaux équilibré, la Municipalité a décidé d'activer la taxe d'abonnement comme première mesure.

En résumé :

Total des amortissements pour 2018	:	CHF 45'650.00
Charges	:	CHF 478'846.00
Produits	:	CHF 438'532.00
<b>Excédent des charges</b>	:	<b>CHF 40'314.00</b>

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

**Le Conseil Général de la commune de Vugelles-La Mothe  
sur proposition de la Municipalité,  
entendu le rapport de sa commission,**

**considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,**

**décide :**

**Article 1 :** Le budget de la bourse communale est arrêté comme suit pour l'année 2018 :

Charges	CHF 478'846.-
Revenus	CHF 438'532.-
<b>Excédent des charges</b>	<b>CHF 40'314.-</b>

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

Le Syndic  
Michel JECKELMANN

La Secrétaire  
Dominique BIOLLAY